

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU MANUFACTURIER

Nom du produit	BLC-100
Utilisation du produit	Lubrifiant biodégradable tout usage
Manufacturier	LGD International - 520 rue Adanac, Québec (Qc) G1C 7B7 418 660-8886
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Problèmes liés au transport/déversement : 613 996-6666 (CANUTEC) Urgence médicale : 1 800 463-5060 (CAPQ)
Certification USDA, programme Biopreferred®	84% de contenu biologique (végétale)

2 COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	Aucun
-----------------------	-------

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mentions de dangers	Aucune. Le produit n'est pas toxique pour l'être humain. Aucun effet aigu ou chronique répertorié.
Inhalation	Ne cause aucune irritation dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs produites par le chauffage, ou les particules sous forme de brouillard peuvent irriter légèrement les muqueuses et causer des étourdissements ou des nausées lors d'une grande exposition. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires en présence de vapeurs/brouillards en manipulant dans un espace restreint.
Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation
Contact avec la peau	Ne cause pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisations. Si le produit est chauffé à des températures élevées, des brûlures sont possibles. Un contact prolongé peut irriter légèrement la peau.
Ingestion	Aucun danger significatif

4 PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Rincer à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Dans la mesure du possible, retirez tous les vêtements et chaussures souillés immédiatement, à moins qu'ils ne collent à la peau.
Inhalation	Écarter la victime de l'exposition en s'assurant de sa propre sécurité. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion	Ne pas faire vomir (un vomissement forcé provoque un risque d'aspiration dans les voies respiratoires pouvant causer une pneumonie chimique). Rincer la bouche avec de l'eau. Si la personne est consciente, lui donner un demi-litre d'eau à boire immédiatement. Si des symptômes gastro-intestinaux se développent, consulter un médecin. (Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente)

5 MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Température d'auto-allumage	Non disponible
Point éclair	>140°C ou 284°F
Limite d'inflammabilité inférieure	Non disponible
Limite d'inflammabilité supérieure	Non disponible
Moyens d'extinction	Poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou en mousse, mousse, CO ₂
Mise en garde	Eau. Les jets d'eau peuvent éclabousser le liquide brûlant et propager le feu.
Instruction en cas d'incendie	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les vapeurs ou fumées. Porter des vêtements protecteurs pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer tout le personnel qui ne participe pas à la procédure d'extinction d'urgence. Marquer la zone contaminée et empêcher l'accès au personnel non autorisé.
Produits dangereux de combustion	Fumées de monoxyde et de dioxyde de carbone
Substances pouvant provoquer des incendies ou des explosions	Agents oxydants

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Déversement	Éliminer toutes sources d'ignitions. Évacuer tout le personnel qui ne participe pas à la procédure de nettoyage d'urgence. Marquer la zone contaminée et empêcher l'accès au personnel non autorisé. Colmater la fuite s'il est possible de le faire sans danger. Contenir les déversements en utilisant un système de rétention. Éviter le déversement dans les égouts ou les rivières. Éliminez les petits déversements avec des matériaux absorbants et les éliminer de façon appropriée pour éviter la combustion spontanée. Récupérer les grands déversements à l'aide d'une pompe pour le recyclage ou l'élimination. Laver les surfaces dures avec des solvants sécurisés ou des détergents pour éliminer les résidus de film d'huile. Porter un équipement approprié (gants, lunette, botte, vêtement protecteur et masque au besoin). Aviser les autorités si nécessaire.
--------------------	--

7 MANIPULATIONS ET ENTREPOSAGE

Manipulation	Éviter le contact direct avec la substance. Ne pas manger, boire ou fumer dans les aires de travail. Se laver les mains après utilisation, et enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.
Entreposage	Entreposer dans un endroit bien ventilé à l'abri de la lumière et de l'humidité entre 10°C et 40°C. Tenir loin des sources d'ignitions et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas percer, tirer ou glisser les contenants renfermant le produit.

8 MESURES DE CONTRÔLE LORS D'UNE EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition (ACGIH TLV, Canada)	5 mg/m ³ pour l'huile vaporisée/brouillard huileux/aérosol par journée de 8 heures (VME)
Installations techniques	Ventilation : Normalement non requis. Recommandé en cas de formation de vapeurs ou de brouillards. Utiliser un système d'aspiration pour évacuer les vapeurs, les particules en suspension ou les émanations, si nécessaire. Assurer une ventilation suffisante afin de maintenir le niveau des vapeurs organiques sous les limites d'exposition recommandées et de concentration explosive.
Équipement personnel	Yeux : Lunettes de sécurité et écran facial lorsqu'il y a un risque de formation de vapeurs ou d'éclaboussures. Gants : Résistants aux produits chimiques. Les gants enduits de PVC sont recommandés pour éviter les contacts avec la peau. Respiratoire : Si des vapeurs sont générées, porter une protection respiratoire approuvée contre les vapeurs organiques NIOSH. La protection respiratoire est également recommandée lors de l'utilisation du produit dans un espace restreint ou la ventilation est inadéquate.
Mesures d'hygiène	Laver les parties ou vêtements exposés avec de l'eau et du savon. Éviter d'ingérer le produit. Pratiquer de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur	Liquide jaunâtre, transparent à odeur faible
Contenu biologique, ASTM d6866-08b	84%
Point d'ébullition	> 200°C
Densité	0,88 g/cm ₃ à 25°C
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Seuil de détection olfactive	Non disponible
Volatiles, % par volume	Non disponible
Pression de la vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Ce produit est stable sous les conditions recommandées d'entreposage.
Réactivité	Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter l'exposition à la chaleur ou à une source d'ignition.
Incompatibilité	Agents oxydants puissants (chlore liquide, oxygène concentré, hypochlorite de sodium, hypochlorite de calcium, etc.), bases fortes.
Polymérisation spontanée	Aucun danger

11 DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption	Inhalation, ingestion, contact avec la peau ou les yeux
Toxicité sur les animaux	Non disponible
Effets chroniques sur les humains	Aucun
Effets cancérigènes	Aucun connu
Effets mutagènes	Aucun connu
Effets tératogènes	Aucun connu
Effets sur le système reproducteur	Aucun connu

12 DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité	100% en 21 jours, selon la méthode CEC-L-33-A-93 (approuvé par le CRIQ)
Écotoxicité	Non toxique (approuvé par le CRIQ)
Toxicité des produits de biodégradation	Non toxique

13 DISPOSITION

Disposition des déchets	Une compagnie approuvée en récupération de déchets peut faire la cueillette des rebus. L'absorbant contaminé peut être envoyé dans un site d'enfouissement approuvé. Suivre la réglementation municipale, provinciale et fédérale concernant les règlements de rejets.
-------------------------	--

14 TRANSPORT

Appellation réglementaire	Non réglementé
Classification pour le TMD	Ne s'applique pas
Numéro UN	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage	Ne s'applique pas
Indice de quantité limitée	Ne s'applique pas
Nom d'expédition	Aucun
Numéro d'expédition	Aucun
Numéro d'identification	Aucun

15 INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

US Hazardous material information system (HMIS)	Dangers pour la santé	1
	Risques d'incendie	1
	Réactivité	0
	Protection personnelle	0

Classification SIMDUT Non réglementé

16 AUTRES INFORMATIONS

Référence Fiches signalétiques produites par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Fiches signalétiques des fournisseurs.

Préparé par LGD international, département du contrôle de la qualité
Date d'émission : 04 janvier 2010
Date de révision : 11 septembre 2018

L'information consignée dans ce document est juste et exacte au meilleur de la connaissance de la Compagnie LGD INTERNATIONAL. Ces renseignements sont distribués de bonne foi pour se conformer aux lois municipales, provinciales et fédérales du Canada. Cependant, l'information contenue dans ce document ne peut être considérée comme complète ou exhaustive et ne doit être utilisée que comme un guide général pour la manutention de ce produit. Aucune garantie implicite ou réelle n'est fournie par la compagnie quant à la véracité et l'exactitude des informations contenues dans ce document. "LGD INTERNATIONAL NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLICITE SUR LA MARCHANDISE OU SON APPLICABILITÉ POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LA COMPAGNIE LGD INTERNATIONAL NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX OU VENDU À UN PRIX INADÉQUAT. PAR CONSÉQUENT LA COMPAGNIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECT OU INDIRECT CAUSÉ PAR SON PRODUIT."